

Burundi : lancement d'un recensement général de la population

@rib News, 12/09/2021 - Source Afrik Burundi : ce qu'il faut savoir sur le recensement général de la population. Connaitre la réalité de la vie des citoyens burundais en vue de bien lutter contre la pauvreté, c'est un des objectifs du recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage de 2022 (RGPHAE), dont le lancement a été fait ce vendredi, par le Président burundais Evariste Ndayishimiye.

Au cours du lancement de cette activité, le Président burundais a exhorté ses compatriotes à la mobilisation pour sa réussite. « Le recensement est un acte civique utile à tous sur plusieurs plans, notamment dans la confection des politiques publiques adaptées aux besoins réels de la population », a-t-il dit. En outre, M. Ndayishimiye a mis en garde ceux qui ne répondront pas à ce recensement. « Sachez que ceux qui ne répondront pas au recensement général seront considérés comme inexistant dans ce pays. Il y a des gens qui commencent à paniquer lorsqu'ils entendent le mot recensement, c'est suite au passé violent qu'a connu le Burundi. Certains pensent que c'est pour les compter afin d'exterminer et d'évacuer. C'est comme ces fonctionnaires de l'Etat, des intellectuels qui ont peur d'être punis », a-t-il ajouté. Les enjeux économiques Ce recensement devra jouer un rôle de première ligne dans la lutte contre la pauvreté. Il sera « une occasion de connaître la réalité de la vie de nos citoyens », a déclaré le Président burundais ajoutant que « nous allons avoir des chiffres, cette fois-ci, objectifs, qui vont nous aider à connaître le personnel à aligner sur le fonds de la lutte contre la pauvreté. C'est aussi l'occasion d'évaluer la situation économique de notre pays ». Il permettra également aux autorités burundaises d'avoir une base de données globales pour faciliter la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques du développement. Prévu en 2022, celui-ci devra être le quatrième recensement dans ce pays, après ceux de 1979, 1990 et 2008. Contrairement aux précédents, celui-ci pourrait appuyer sur les technologies modernes, avec notamment l'utilisation des tablettes interconnectées et les cordons géographiques. Notons que ce recensement sera mené par l'institut de statistiques et démographiques du Burundi en collaboration avec le ministre des Finances et ses partenaires internationaux dont le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP).

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});